



■ 1.2.3 Soleil : l'ACC déployée sur des pavillons individuels

Après avoir lancé il y a 2 ans la première opération d'autoconsommation collective sur un immeuble de 17 logements, Plurial Novilia, filiale du groupe Action Logement, vient d'annoncer la signature de conventions avec Enedis pour quatre opérations du programme 1.2.3 Soleil. Il s'agit du 1^{er} projet d'autoconsommation collective dans le Grand Est pour des pavillons individuels. Ce partenariat rend, depuis le 1^{er} novembre, effectif l'échange d'excédent d'électricité entre les logements équipés de panneaux photovoltaïques.



Plurial Novilia s'est emparé depuis de nombreuses années de la question des énergies dans le bâti, que ce soit à travers la performance énergétique de ses réalisations ou la maîtrise des consommations, et donc la baisse des charges pour les occupants. Dans cette optique, le bailleur a lancé le programme 1.2.3 Soleil avec comme principaux objectifs de permettre aux locataires de gagner en pouvoir d'achat, par une baisse de leur facture d'électricité, et de contribuer à la transition énergétique, en développant des énergies renouvelables. Le projet, à la fois ambitieux et innovant, vise aussi à accompagner le développement industriel du solaire photovoltaïque en France sur des débouchés opérationnels et adaptés aux besoins de nombreux bailleurs.

■ Solaire, stockage et pilotage

En plus de l'échange d'excédent d'électricité entre les logements, le programme 1.2.3 Soleil s'appuie sur une solution industrielle nationale comprenant des panneaux photovoltaïques d'une puissance de 3 kWc (kilowatt-crête), un système de stockage électrique de 6 kWh - incluant une

batterie issue des filières de recyclage national d'anciennes batteries de véhicule électrique - ainsi que le pilotage d'un ballon d'eau chaude électrique afin de partager et produire une énergie à la fois locale et naturelle. Dans un premier temps, 59 logements seront concernés sur les communes de Sillery, (7 logements), Bezannes (33), Tinquieux-Champagne (9) et Fismes (10). A terme, le programme 1.2.3 Soleil permettra d'équiper 123 pavillons du patrimoine Plurial Novilia répartis dans la Marne et les Ardennes à travers quatre opérations d'autoconsommation collective. Grâce à ce projet, il est espéré réduire la production de 3,3 MWh/an par logement en moyenne soit 405 MWh/an, et diminuer les émissions de gaz à effet de serre de 8,36 Tonnes équivalent CO₂ qui l'équivalent de la plantation de 41 arbres par an.

■ Accélérer la transition énergétique dans le secteur du bâtiment

« Qu'il s'agisse de la performance énergétique des réalisations ou de la maîtrise des consommations, la baisse des charges pour les occupants, la question des énergies est - depuis plusieurs années maintenant - au cœur des préoccupations de Plurial Novilia. La première opération d'autoconsommation collective réalisée sur un immeuble de 17 logements rue de la Martin à Reims s'étant révélée fructueuse, nous avons pris la décision de renouveler mais surtout d'élargir l'expérience en incluant cette fois-ci davantage de logements, individuels de surcroît. Et ce pour contribuer à l'accélération de la transition énergétique dans le secteur du bâtiment », souligne Johnny Huat, Directeur Général de Plurial Novilia. A noter sur l'opération le soutien financier de Sol Solidaire, association venant au soutien de bénéficiaires de logements sociaux pour réduire leur facture énergétique et finançant l'installation de panneaux solaires.

Les partenaires industriels du projet

- LEVISYS et FRANCENERGIE (groupe EVERWATT) : Stockage d'énergie de haute technologie et installation spécialiste des énergies renouvelables ;
- SNAM : Collecte et recyclage de batterie ;
- SIREA : Solutions en électricité et automatismes.